

## → Conditions de travail : merci pour cette rentrée !

La mise en place de la réforme, dont le projet a été combattu depuis plus d'un an, et qui reste contestée par une grande majorité de personnels, annonce une année particulièrement pénible. En plus de ne pas répondre à la question de la réduction des inégalités scolaires, elle va encore dégrader les conditions de travail des personnels.

Le changement brutal des programmes sur les quatre années implique une charge de préparation énorme pour les professeur-es, alors même que l'enveloppe globale pour le remplacement des manuels s'avère très insuffisante. Pour réfléchir à leur mise en œuvre, il aurait fallu prévoir une concertation incluse dans le temps de service (par discipline pour l'organisation des cycles, par équipes pour envisager convenablement les différents projets), mais la logique austéritaire est passée par là !

Ici ce sont des emplois du temps éclatés pour mettre en place les "barrettes" AP et EPI, ailleurs des effectifs par classe toujours très élevés malgré le saupoudrage de quelques demi-groupes.

Certain-es collègues voient augmenter le nombre de classes à prendre en charge pour compenser la baisse du volume horaire (en LV2 notamment). D'autres se retrouvent en sous-service et sont obligé-es de compléter leur temps de travail sur un ou plusieurs établissements.

La refonte de l'évaluation (pour imposer un socle commun qui ne passe toujours pas) et le renforcement d'une compétition généralisée (nommée pudiquement "autonomie") risquent de créer des tensions entre disciplines (pour conserver les dédoublements) et entre collègues d'une même discipline par des choix pédagogiques qui, en termes d'évaluation ou de progression, risquent d'être de plus en plus contraints.

**Ne tombons pas dans ce piège grossier. Continuons à dénoncer et à combattre cette réforme idéologiquement néfaste pour les enseignant-es et leurs élèves.**

La lutte doit s'organiser pied à pied dans chaque établissement mais aussi et surtout collectivement, au côté de la CGT Educ'action qui réaffirme la nécessité d'abroger cette réforme destructrice et d'ouvrir, de manière urgente, une vraie discussion sur l'avenir du Collège unique.

## → Quelles leçons tirer du mouvement contre la Loi Travail ?

La mobilisation contre la Loi Travail n'a pas remporté beaucoup d'écho dans le secteur de l'Éducation nationale. Les militant-es ont eu du mal à mobiliser sur le terrain, dans les salles des personnels. Evidemment nous ne pouvons que le déplorer. Pourtant, la Loi Travail est bien une atteinte à tous les salarié-es, du secteur public comme du secteur privé.

Ainsi, l'inversion de la hiérarchie des normes trouve pourtant une résonance dans l'Éducation nationale. Il suffit de la mettre en parallèle avec la réforme du collège qui donne de plus en plus d'autonomie aux chef-fes d'établissement et entraîne une dégradation des conditions de travail et un alourdissement du temps de travail. Tout ceci avec l'aval du conseil pédagogique, véritable hiérarchie intermédiaire si l'on n'y prend garde et outil de dérèglementation.

De même, les nouvelles conditions de l'évaluation des personnels actuellement en négociation font craindre le pire. Les quatre rendez-vous de carrière transposent au niveau de l'établissement les procédures de l'évaluation dans la logique de l'autonomie et de la gestion managériale. Les compétences professionnelles sur lesquelles nous serons évalué-es restent très floues. Seule cohérence relevée : l'acceptation des nouvelles réformes. Le but est bien de favoriser l'intériorisation de mesures pourtant contestées par une grande majorité d'enseignant-es.

**Les prochaines élections risquant fortement de ne pas aboutir à un réel changement de politique. Nous savons déjà que la Fonction publique sera attaquée. Le mode de calcul et les modalités du départ en retraite des fonctionnaires seront sans doute le premier chantier...**

**Il faudra alors être davantage en capacité de mobiliser au risque, une fois encore, de ne pas remporter la victoire.**